

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/06/2026 - B2026/005932 - 2007 B 01173 - 499 091 346 - A2 VAR METAL

5932

Société « A 2 VAR METAL »

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros

Siège social : Quartier Basse Ruol – Ch de Sautarel - 83390 PUGET VILLE

RCS TOULON 499 091 346

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31/12/2025

A G O du 30 avril 2026

1 cheque de 46,14 € greffe du tribunal

Société « A 2 VAR METAL »
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
Siège social : Quartier Basse Ruol 8 – Ch de Sautarel - 83390 PUGET VILLE
RCS TOULON 499 091 346

**PROCES-VERBAL DE
L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt six et le trente avril , l'assemblée générale ordinaire annuelle s'est réunie à 10 heures, au siège social, sur la convocation de la gérance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation des comptes, quitus à la gérance,
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- Rémunération du gérant
- Affectation des résultats de l'exercice au 31 décembre 2025,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

Le Président constate que les associés présents ou représentés suivant la feuille de présence ci-jointe, possèdent ensemble 500 parts représentant la totalité des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts.

La séance est présidée par Mr REY Jean-Baptiste, gérant

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- les copies des lettres adressées aux associés ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;
- la feuille de présence de l'assemblée ;
- les rapports du gérant ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et ses annexes.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion.

Personne ne demandant la parole, il est procédé au vote des résolutions.



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice s'étendant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 166.744,58 € comme suit :

- 166.744,58 € au compte de autres réserves qui se trouve porté de 10.952,72 € à 177.697,30 €

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, déclare approuver ces conventions.

Chacune desdites conventions, sera soumise à un vote distinct auquel ne prendra pas part l'associé intéressé.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES AYANT PRIS PART AUX VOTES

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de porter la rémunération du gérant a un montant maximum annuel de 100.000 €, ainsi que la prise en charge des ses charges sociales facultatives et obligatoires Cette décision sera reconduite par tacite reconduction pour les exercices suivants, sauf délibération contraire des associés.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES

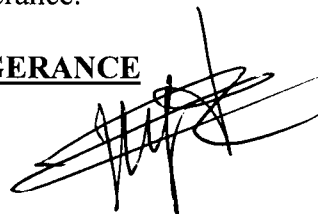
CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et tous dépôts.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et le présent procès-verbal a été établi, clos et signé par la gérance.

LA GERANCE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025			Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 490	2 490	4 000	6 164	2 164	35.11
	Fonds commercial (I)	40 674		40 674	40 674		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	163 550	54 682	108 868	119 778	10 910	9.11
	Installations techniques, matériel et outillage	56 594	26 844	29 751	28 337	1 414	4.99
	Autres immobilisations corporelles	88 205	38 751	49 454	22 412	27 043	120.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 000		1 000		1 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 030		4 030	4 030		
	Total II	360 543	122 766	237 777	221 394	16 383	7.40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 981		6 981	5 875	1 106	18.83
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	261 919	4 724	257 195	385 399	128 204	33.27
	Autres créances	134 280		134 280	37 454	96 826	258.52
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	31		31	31		
	Disponibilités	143 036		143 036	182 600	39 564	21.67
	Charges constatées d'avance (3)	79 829		79 829	35 060	44 769	127.69
	Total III	626 076	4 724	621 352	646 418	25 066	3.88
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		986 619	127 490	859 129	867 812	8 683	1.00

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 030

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	750	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	10 953	10 883	70	0.64
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	166 745	74 070	92 675	125.12
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	112 533	123 436	10 903	8.83
	Provisions réglementées				
	Total I	295 980	214 139	81 841	38.22
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	61 518	100 547	39 029	38.82
	Concours bancaires courants		9 272	9 272	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	58 435	27 071	31 364	115.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	308 938	370 288	61 350	16.57
	Dettes fiscales et sociales	111 563	146 495	34 933	23.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	20 695		20 695	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	2 000		2 000	
	Total IV	563 149	653 673	90 525	13.85
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	859 129	867 812	8 683	1.00

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

563 149

653 673

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 165 548		2 165 548	1 974 205	191 343	9.69
Chiffre d'affaires NET	2 165 548		2 165 548	1 974 205	191 343	9.69
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			10 903		10 903	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				13 494	13 494	100.00
Autres produits			33 503	3	33 500	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 209 954	1 987 702	222 252	11.18
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			873 942	1 077 231	203 289	18.87
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 106	1 195	89	7.41
Autres achats et charges externes *			461 955	246 007	215 949	87.78
Impôts, taxes et versements assimilés			10 152	6 678	3 474	52.03
Salaires et traitements			448 165	430 819	17 346	4.03
Charges sociales			131 216	115 114	16 101	13.99
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 302	25 608	4 694	18.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			36 980	6 001	30 979	516.27
Total des Charges d'exploitation (II)			1 991 605	1 906 261	85 343	4.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			218 350	81 441	136 909	168.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		115	115	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		115	115	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 011	2 465	454	18.42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 011	2 465	454	18.42
2. Résultat financier (V-VI)	2 011	2 351	339	14.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	216 339	79 090	137 248	173.53
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	357	17 403	17 046	97.95
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	357	17 403	17 046	97.95
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 603	2 603	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 603	2 603	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	357	14 801	14 444	97.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	49 951	19 821	30 130	152.01
Total des produits (I+III+V+VII)	2 210 311	2 005 221	205 091	10.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 043 567	1 931 150	112 416	5.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	166 745	74 070	92 675	125.12

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.
- Les frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.
- Les coûts de développement et les frais de création de site internet sont comptabilisés **en charges**, conformément aux articles **212-3 et 612-1 du PCG**.
- Les frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **213-8 du PCG**.
- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés **en charges**, conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont comptabilisés **en charges**, conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.
- Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont **évalués au coût historique**, conformément à l'article **221-4 du PCG**.
- L'évaluation des stocks se fait par **Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)**, conformément à l'article **213-34 du PCG**.
- Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-11 du PCG**.
- Les subventions d'investissement sont comptabilisées **en produits**, conformément à l'article **312-1 du PCG**.
- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.
- Les programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions sont comptabilisés **comme un composant distinct de l'immobilisation**, conformément à l'article **214-10 du PCG**.
- Les primes de remboursement des emprunts sont amorties **au prorata des intérêts courus**, conformément à l'article **212-10 du PCG**.
- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **213-9 du PCG**.
- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme est reconnu selon la **méthode à l'avancement**, conformément à l'article **622-2 du PCG**.
- Les primes d'option sont **étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture**, conformément à l'article **628-12 du PCG**.
- Le report / déport du change à terme est **étalé dans le compte de résultat**, conformément à l'article **628-13 du PCG**.
- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.
- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Informations significatives

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	6 490			6 490
Fonds commercial	40 674			40 674
Immobilisations corporelles				
Constructions	163 550			163 550
Installations techniques, matériels et outillages industriels	47 261	9 334		56 594
Installations générales, agencements, aménagements divers	17 899	9 489		27 388
Matériel de transport	25 034	49 762	27 635	47 161
Matériel de bureau et matériel informatique	7 262	4 082		11 344
Mobilier	2 312			2 312
Immobilisations financières				
Participations		1 000		1 000
Autres immobilisations financières	4 030			4 030
TOTAL GENERAL	314 510	73 667	27 635	360 543

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	326	2 164		2 490
Immobilisations corporelles				
Constructions	43 772	10 910		54 682
Installations techniques, matériels et outillages industriels	18 924	7 920		26 844
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 749	2 291		4 040
Matériel de transport	23 215	4 776	652	27 340
Matériel de bureau et matériel informatique	4 893	1 908		6 801
Mobilier	237	333		570
TOTAL GENERAL	93 116	30 302	652	122 766

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	4 724				4 724
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	4 724				4 724

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	163 550			
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	56 594			
Installations générales, agencements, aménagements divers	27 388			
Matériel de transport	47 161			
Matériel de bureau et matériel informatique	11 344			
Mobilier	2 312			
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	1 000			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	4 030			
TOTAL GENERAL	313 379			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions	10 910		54 682
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	7 920		26 844
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 291		4 040
Matériel de transport	4 776		27 340
Matériel de bureau et matériel informatique	1 908		6 801
Mobilier	333		570
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	28 138		120 276

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 030	4 030	
Autres créances clients	261 919	261 919	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126	126	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 461	57 461	
Groupe et associés	72 800	72 800	
Débiteurs divers	3 894	3 894	
Charges constatées d'avance	79 829	79 829	
TOTAL	480 058	480 058	

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	61 518	61 518		
Fournisseurs et comptes rattachés	308 938	308 938		
Personnel et comptes rattachés	37 103	37 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 361	31 361		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 319	42 319		
Autres impôts taxes et assimilés	780	780		
Groupe et associés	58 435	58 435		
Autres dettes	20 695	20 695		
Produits constatés d'avance	2 000	2 000		
TOTAL	563 149	563 149		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 416			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 444			

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Le 14/04/2026
REY JEAN BAPTISTE Gérant

